

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 mars 2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 mars 2012

## 21 Associations sportives - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHS MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES  
M. CABARET  
M. GRIMBERT  
Mme BARBETTE  
M. MACHU  
Mme FEVRIER

Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :

Mme BASMAISON  
M. VILLEMMAIN  
M. BERNARD-LUNEAU  
M. BEAUBRUN  
Mme MAUPIN  
M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

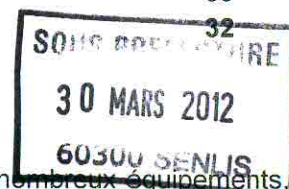
Mme KEZZOUL  
Mme PORAS  
Mme LEFEVRE  
M. NACHITE  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET  
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39

39

32



■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

**L'Etoile Nautique de l'Oise**

L'association a organisé l'« Open de Creil », épreuve ouverte à tous y compris aux concurrents n'appartenant pas au circuit de l'aviron. Cette manifestation a réuni 250 participants, le 19 février 2012, au gymnase Descartes. De plus, l'association prépare, pour le 1er mai, des « Régates de Creil ».

# maintenant !

Cette compétition, de niveau régional voire national, regroupera un grand nombre de clubs d'aviron, et compte sur la présence d'environ 400 rameurs. Enfin, l'Etoile Nautique proposera, en 2012, une épreuve de handi-rowing afin d'accueillir les handi-sports basés sur plusieurs activités (aviron, bateau, tir aux armes, sarbacane).

Pour ces trois projets, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 650 €.

**L'association Subaquatique** effectue ses entrainements au centre nautique de Nogent/Villers en raison des travaux de la piscine municipale. Pour l'aider à s'acquitter du droit d'entrée, une subvention de 600 € est proposée.

**L'association Angad Taekwondo Académie** souhaite acquérir des tenues de compétition. Une subvention de 300 € est proposée.

**L'association A.S. Tir** envisage l'achat de tenues vestimentaires pour les membres de son équipe et sollicite une subvention de 380 €.

**L'association Ring André Clerc** organise un gala de boxe « Championnat de l'Union Européenne ». Cette manifestation comportera 2 combats professionnels encadrés par des combats amateurs avec des jeunes de l'agglomération creilloise. La manifestation est prévue le 12 mai 2012. Une subvention de 7 500 € est proposée.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 13 mars 2012,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 32                      Pour : 28                      Contre : 0                      Abstention : 4

■ Décide à l'unanimité:

Article 1<sup>er</sup> : d'approuver les subventions ci-dessous :

Associations	Subventions
Etoile Nautique de l'Oise	650 €
Association Subaquatique	600 €
Angad Taekwondo Académie	300 €
A.S. Tir	380 €
Ring André Clerc	7 500 €
<b>Total</b>	<b>9 430 €</b>

Article 2 : d'imputer la dépense sur des crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville. (65743/40/DB).

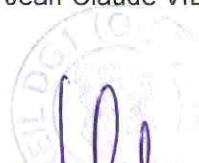
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **30 MARS 2012**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **30.03.12**

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
après dépôt en Sous-Préfecture le... **30/03/12**  
et publication ou notification le... **30/03/12**  
CREIL, le... **30/03/12**.....  
**LE MAIRE**

  
Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



**Pour le Maire et par délégation**  
**Le Directeur Général des Services**  
**Philippe Raluy**

**SOUS-PRÉFECTURE**  
**30 MARS 2012**  
**60300 SENLIS**

